

DELIBERATION

OBJET : Poursuite du projet d'investissement - autorisation de lancement des marchés de travaux sur les trois sites de Tarascon, Arles et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

- **Vu le Code Général des Collectivités Territoriales**

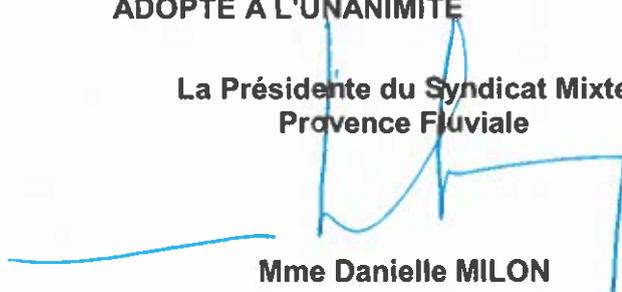
Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Provence Fluviale, réuni en Séance Publique le 28 mars 2025, dans les locaux de l'hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

A décidé :

- d'approuver le lancement des marchés de travaux ;
- d'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte à signer les documents afférents.

ADOpte A L'UNANIMITE

**La Présidente du Syndicat Mixte
Provence Fluviale**



Mme Danielle MILON

OBJET : Poursuite du projet d'investissement - ~~autorisation de lancement~~ des marchés de travaux sur les trois sites de Tarascon, Arles et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Le 28 mars 2025, à 14 heures 00, le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux de l'hôtel du Département à Marseille, sous la présidence de Mme Danielle MILON, Mme Corinne CHABAUD étant secrétaire de séance et le quorum étant atteint.

PRESENTS :

Représentants du Département des Bouches-du-Rhône :

- Mme Danielle MILON (3 voix).
- Mme Corinne CHABAUD suppléante de Monsieur Didier REAULT (3 voix)
- Mme Martine AMSELLEM suppléante de Mme Mandy GRAILLON (3 voix)

Représentant de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

- M. Martial ALVAREZ (1 voix).

Représentant de la Commune d'Arles :

- M. Pierre RAVIOL (1 voix).

Représentant de la Commune de Tarascon :

- M. Lucien LIMOUSIN (1 voix).

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Représentants du Département des Bouches-du-Rhône :

- Mme Mandy GRAILLON
- M. Didier REAULT
- M. Eric VIDAL

Représentant de la Métropole Aix-Marseille-Provence

- M. Florian SALAZAR-MARTIN

Représentant de l'ACCM

- M. Jean Michel JALABERT
- Mme Clotilde MADELEINE

Représentant de la Commune d'Arles

- M. Jean Michel JALABERT

Représentant de la Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône

- M. Jérôme BERNARD
- Mme Niève CASTEJON

Représentant de la Commune de Martigues

- M. Gaby CHARROUX
- Mme Sophie DEGIOANNI

Représentant de la Commune de Tarascon

- Mme Valérie MARTEL

SÉANCE DU 28 MARS 2025

RAPPORT AU COMITE SYNDICAL

OBJET : Poursuite du projet d'investissement - autorisation de lancement des marchés de travaux sur les trois sites de Tarascon, Arles et Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Les esquisses définitives dressées par l'équipe de maîtrise d'œuvre sur Tarascon, Arles et Port-Saint-Louis-du-Rhône vont bientôt être validées : les marchés de travaux vont pouvoir être préparés pour un lancement échelonné, en fonction du lot, des sites et des calendriers.

Avec le soutien des services départementaux mis à disposition et du maître d'œuvre, ces marchés seront préparés et allotés dans le respect de la réglementation et pour permettre une efficience au regard de nos objectifs de qualité et d'adéquation aux plannings spécifiques aux trois sites.

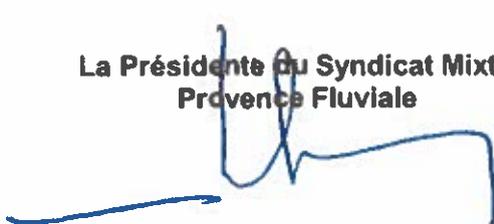
Nous proposons ainsi de valider cette phase dans le travail du SMPF. Pour rappel, l'enveloppe prévue pour les travaux est de 3 425 070€, avec le plan de financement suivant :

<u>Marchés de travaux en HT</u>	3 425 070,00 €	
Etat (subvention CPER)	856 267,50 €	25%
Région Sud PACA (subvention CPER)	856 267,50 €	25%
Département des Bouches-du-Rhône	1 027 521,00 €	30%
Autofinancement assuré par les collectivités sièges des travaux	685 014,00 €	20%

Notre commission d'appels d'offres sera ainsi amenée à délibérer pour le choix des équipes attributaires des marchés dans le courant de l'année 2025.

Aussi, au bénéfice de ces précisions et après en avoir délibéré, je vous serais obligée de bien vouloir approuver l'ensemble de ces éléments et le lancement des procédures évoquées.

**La Présidente du Syndicat Mixte
Provence Fluviale**



Mme Danielle MILON